

# Pourquoi un piquet de grève ? On arrête tout, on réfléchit !

## Pourquoi mettre en grève l'université ?

Face aux piquets de grève, certains diront que le blocage remet en cause leur «liberté d'étudier». Pour nous, il n'y a pas de liberté d'étudier, il y a un droit à l'éducation. Le droit à l'éducation, c'est permettre à tous d'accéder aux savoirs, et donc à l'université. La loi d'autonomie remet en cause ce droit fondamental. Nous avons droit à une éducation gratuite, libre (indépendante de pressions économiques) et ouverte à tous, avec ou sans-papiers. Si un blocage a lieu, ce n'est pas par plaisir et pour embêter les étudiants, mais dans l'intérêt de tous.

Dans le cadre de la grève, l'université doit continuer à être lieu d'échange et de diffusion des savoirs mais pas forcément un lieu où on donne des cours. Il y aura des conférences, des débats, des projections, des activités artistiques dont l'organisation peut être proposé par les étudiants, les personnels et pas exclusivement par les professeurs.

## Comment vais-je faire pour avoir mon année ?

Pour chacun, se mobiliser est un choix difficile. Chez les salariés, se mobiliser implique perdre des jours de salaires. Pour un étudiant, rater des heures de cours. Chez les salariés, les caisses de grève jouent le rôle de palliatif au manque d'argent lié à la non perception du salaire. Avec un blocage, tout le monde est sur le même plan. Arrêter les cours permet de libérer le temps qui est nécessaire pour se mobiliser sans avoir la pression d'être défaillant, donc de rater son année, voire perdre sa bourse. En effet les étudiants grévistes n'ont pas non plus envie de rater leur année. Ainsi le blocage n'est il pas le seul moyen de faire participer tout le monde aux décisions ? Pour le reste, on peut mettre en commun les cours, photocopiés, pour que tout le monde puisse y avoir accès quelque soit son niveau d'engagement dans une mobilisation. Les

enseignants peuvent également mettre à disposition des photocopiés des cours. De plus à chaque fin de mouvement, on négocie les modalités d'examens : par exemple que nos partiels ne portent que sur les cours qui ont eu lieu.

## Pourquoi se mobiliser 6 mois après les élections ?

Nous sommes dans un système représentatif, il s'agit d'un régime politique dans lequel on délègue notre pouvoir alors que le principe de démocratie implique un contrôle direct de la population sur le gouvernement. Pour nous, quelle que soit la mesure proposée par un gouvernement et quelle que soit la couleur politique de ce gouvernement, si nous sommes convaincus que cette mesure est mauvaise et qu'elle remet en cause nos conditions de vie, nous nous donnons la possibilité de convaincre quiconque de la nécessité du retrait de cette mesure et d'agir contre. Ne rien faire revient à accepter ces politiques ou se soumettre à l'autorité qui les applique. En mars 1986, le gouvernement Chirac arrive au pouvoir en France. Dans son programme était prévu un projet d'autonomisation des universités, appelé « projet Devaquet ». Six mois après, un mouvement étudiant d'ampleur permet le retrait de cette loi.

## Comment se prennent les décisions ?

L'Assemblée Générale est souveraine. Chacun est libre de venir y participer, faire des propositions et donner son avis selon un principe de démocratie directe. Toute décision doit être précédée d'un débat afin que chacun ait le maximum d'éléments à sa disposition pour donner son avis. L'AG est là pour organiser, relayer les débats et appliquer les décisions qui sont prises. Les blocages, la grève, les actions ne se font pas sur un coup de tête, ils sont votés démocratiquement à l'Assemblée Générale.

# GRÈVE VOTÉE À NANTERRE

L'Assemblée Générale de Nanterre du Jeudi 8 novembre a réuni plus de 1000 étudiants, enseignants et personnels de l'université. De plus en plus d'universités rejoignent la grève.

L'Assemblée Générale de Nanterre s'est prononcée à une très large majorité pour l'abrogation de la loi d'autonomie des universités et pour le blocage de l'université jusqu'à lundi.

Elle s'est dotée de la plate forme de revendications suivante :

- Abrogation de la loi «d'autonomie des universités»
- Augmentation du budget de l'université, du nombre de bourses et de logements sociaux
- Inscription de tous les sans-facs
- 1 carte d'étudiant = 1 carte de séjour
- Abrogation de la loi Hortefeux : contre les rafles et les expulsions de sans-papiers
- Démantèlement des mesures sécuritaires et Amnistie de tous les réprimés des mouvements sociaux
- Réintégration de Naïma à la fac et arrêt immédiat des poursuites à son encontre
- Arrêt des négociations sur l'AGCS

Dans les jours qui viennent, les cheminots, les salariés de la fonction publique, ainsi que d'autres secteurs vont entrer en mobilisation. C'est le moment : il est possible de faire reculer le gouvernement Sarkozy.

RDV à l'Assemblée Générale lundi à 11h pour décider de la suite du mouvement !

**ASSEMBLÉE**

**GÉNÉRALE**

**LUNDI**

**12 NOVEMBRE**

**11H**

**AMPHI D1**